



Acte n°2024C255

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 28

Pouvoirs : 11

Votants : 39

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir à Bernard REY), Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ECONOMIE – AIDE AU DEVELOPPEMENT DES COMMERCES DE PROXIMITE – SARL ARS PIZZA A ARS-SUR-FORMANS

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président en charge de l'Economie et de la Culture, rappelle que le Conseil communautaire a voté l'octroi d'un dispositif d'aides aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, avec point de vente par sa délibération du 27 novembre 2017 (N°2017 C 111). Ce dispositif est encadré par la convention signée avec la Région et permettant aux EPCI d'intervenir en aide auprès des entreprises selon le régime fixé par le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation).

Ce dispositif a été actualisé par le vote de la délibération du 28 novembre 2022 (N° 2022 C 176). Il est mobilisable au bénéfice des entreprises uniquement si la collectivité (EPCI), à travers son budget ou les fonds européens Leader, apporte un cofinancement de 10 % (minimum) de l'assiette éligible, en complément de la Région qui apporte 20 % plafonné à 50 000 € de dépenses.

Une nouvelle demande de subvention concerne le projet de création d'une pizzeria ARS PIZZA, gérée par M. Adrien DOUMAS à Ars-sur-Formans. Cette pizzeria sera située rue Jean-Marie Vianney. Le bâtiment qui était occupé par une habitation nécessite des travaux importants de rénovation (huisseries, carrelage, ...) et l'achat d'équipements (four, pompe à chaleur, enseigne et vitrophanie, ...). La subvention contribuera à financer ces travaux et équipements.

L'ouverture du commerce est prévue en 2025. Trois emplois vont être créés.

Le montant d'investissement éligible retenu est de 45 241,24 € € HT. L'aide demandée à la Région est d'un montant de 9 048 € sous réserve d'un cofinancement de 4 524 € par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 5 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER**, dans le cadre de l'aide au développement des commerces de proximité, le soutien au projet de la SARL ARS PIZZA ;
- ✓ **D'ATTRIBUER**, dans le cadre de l'aide au développement des commerces de proximité, une subvention pour un montant de 4 524 € à la SARL ARS PIZZA ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal 2025 et suivants dans l'opération correspondante.

A Ambérieux en Dombes, le
19/12/2024

**Le Secrétaire de Séance,
Stéphane BERTHOMIEU**



Affichage sous format électronique : 23/12/2024

**Le Président,
Marc PECHOUX**

